

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : 14 janvier 2021

Mise à jour du Bureau de santé sur la vaccination contre la COVID-19

NORTH BAY (Ontario) – Le ministère de la Santé a annoncé que la vaccination des résidents, du personnel et des fournisseurs de soins essentiels des foyers de soins de longue durée avait débuté dans plusieurs régions de la province. On vise ainsi à ce que la première dose du vaccin soit administrée dans tous les foyers au plus tard le 15 février 2021. Comme le nombre de doses disponibles est limité, les régions où la COVID-19 a fait le plus de ravages ont reçu les premières doses du vaccin.

Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) n’a pas reçu de confirmation du type de vaccin et du nombre de doses que le district recevra ni de la date à laquelle il les recevra. On prévoit obtenir plus de renseignements à ce sujet bientôt.

De nombreuses mesures ont été prises en prévision du début de la vaccination contre la COVID-19. En collaboration avec ses partenaires communautaires et du secteur de la santé, le Bureau de santé vaccinera d’abord les populations prioritaires. Cette décision repose sur le [Cadre éthique pour la distribution des vaccins contre la COVID-19](#) établi par la province. Ce cadre favorisera la cohérence, la responsabilisation et la confiance du public.

Dans notre district, les premiers groupes à recevoir le vaccin contre la COVID-19, lorsqu’il sera disponible, sont les suivants :

- les résidents, le personnel, les fournisseurs de soins essentiels (y compris les aidants familiaux) et les autres employés des établissements de soins collectifs pour personnes âgées (foyers de soins de longue durée, maisons de retraite, etc.);
- les travailleurs de la santé, y compris les employés des hôpitaux, le personnel qui travaille ou étudie dans les hôpitaux et le personnel de santé;
- les adultes des populations des Premières Nations, métisses et inuites;
- les adultes ayant un trouble de santé chronique qui reçoivent des soins à domicile.

Si on reçoit suffisamment de doses lors de la première livraison pour toutes les personnes énumérées ci-dessus, on souhaite vacciner simultanément (en parallèle) le plus grand nombre possible de groupes parmi ceux qui sont indiqués précédemment. Si le nombre de doses est limité, on établira des priorités et la vaccination se fera selon l’ordre établi, les personnes les plus à risque d’être malades et de mourir étant vaccinées en premier.

-30-

Renseignements pour les médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques

Tél. : [705 474-1400](tel:705-474-1400), poste 5221, ou [1 800 563-2808](tel:1-800-563-2808)

Courriel : communications@healthunit.ca